

● PRÉPARER POUR MIEUX VALORISER

La mise en œuvre d'une exposition de documents patrimoniaux demande du **temps de réflexion et de préparation**.

Une exposition répond à plusieurs questions et problématiques :

- Quels **documents** ? (nature, état matériel et sanitaire)
- Dans quel **lieu d'exposition** ? (climat, environnement, sécurité)
- Avec quel **matériel** ? (vitrine, support de présentation)
- Pour combien de **temps** ? (rotation des documents)

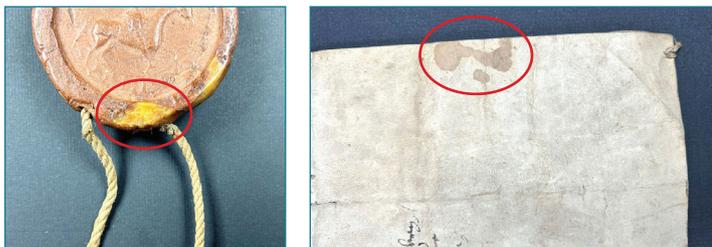
● L'ÉTAT DE CONSERVATION DES DOCUMENTS

Chaque document sélectionné est examiné afin de **définir son état, à la fois matériel et sanitaire**. Cette étape a pour but de déterminer dans quelles conditions le document peut être exposé (**ou non**).

Les informations (texte et photos) sont consignées sous la forme d'un **constat d'état** : description, dégradations constatées, recommandations de manipulation, temps d'exposition, angle d'ouverture optimal pour un ouvrage, restauration déjà effectuée, etc.

Ce constat permet de **suivre l'évolution de l'état du document** et garde l'historique d'utilisation du document (sortie, prêt, exposition).

Toute information contribue à **préserver la durée de vie du document** et à **rendre possible sa valorisation**.



Photographies de détails de la charte scellée (cote 10H155) jointes au constat d'état avant prêt (exposition à Ferrette, 2024).
© Archives d'Alsace

● L'IMPORTANCE DU CLIMAT (T° ET HR)

Le **contrôle du climat** est un objectif primordial : il est nécessaire de comprendre la relation entre le document et son environnement.

Les documents sont très sensibles aux variations de **température (T°)** et de **humidité relative (HR)**. Lors d'une exposition, il faut préserver les documents de tout choc thermique, réduire leur durée de sortie et prévoir des rotations pour les œuvres fragiles.

En salle d'exposition (conditions "idéales") :

- Préférer une température située entre 18 et 22 °C
- Maintenir au maximum une humidité relative entre 40 et 65 %
- Ventiler les espaces le plus souvent possible
- Analyser le climat avec un thermohygromètre

LES ARCHIVES D'ALSACE VOUS CONSEILLENT

Les Archives d'Alsace sont à votre disposition pour vous accompagner et conseiller.

COURRIEL : archives@alsace.eu

COLMAR (lun-ven : 8 h 30-17 h)
tél. stand. : 03 89 21 97 00

STRASBOURG (lun-ven : 8 h 30-17 h)
tél. stand. : 03 69 06 73 06

PARAMÈTRES ENVIRONNEMENTAUX

- > Nature, état et sensibilité des objets/documents exposés
- > Climat de la région
- > Saison(s) de l'exposition
- > Inertie du bâtiment
- > Suivi, entretien, maintenance des systèmes de : ventilation, filtration d'air, climatisation, humidification, chauffage (continuité et/ou période de mise en route)

RECOMMANDATIONS HR

Papier : **40-55 %**

Cuir, parchemin : **50-60 %**

Photographie papier : **30-50 %**



Exemple à Ferrette, 2024 : un thermohygromètre permettant de vérifier la température et l'humidité relative, et un déshumidificateur pour réguler si besoin. © Archives d'Alsace

● LA LUMIÈRE : SOURCE DE DÉGRADATION

Les documents sont aussi **très sensibles à la lumière** : les exposer longtemps et en continu les abîme, même si cela n'est pas visible. Ainsi, un document ne peut recevoir par an qu'une certaine dose de lumière, définie à partir de sa forte sensibilité et de sa composition.

Pour une exposition de **7 heures par jour, à une intensité de 50 lux** :

→ **Papier calque, tirage photo couleur : 1 mois**

→ **Parchemin : 4 mois**

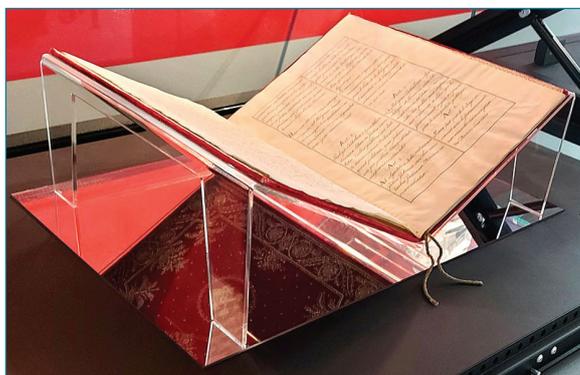
→ **Reliure cuir : 8 mois**

● LA SÉCURITÉ DES DOCUMENTS ET DU LIEU

Les expositions sont des événements qui présentent des **risques importants** à divers moments (vol, incendie, dégât des eaux, manipulation, conditions d'exposition), que l'on peut anticiper.

Quelques conseils, fortement recommandés :

- Prévoir des vitrines sécurisées avec système de fermeture.
- Être vigilant lors du montage/démontage (sécuriser les lieux).
- Veiller à la sécurité directe des documents/objets/œuvres : cordon, signalétique, déambulation aisée du public.
- Penser au système de détection incendie + extincteur **à poudre**.
- Être à jour sur les équipements du lieu (entretien, maintenance).
- Prévoir des assurances pour les documents.
- Organiser un système de surveillance (gardien, vidéo, alarme).



Le Concordat présenté sur un support en plexiglas, réalisé sur mesure, lors de l'exposition *Le Rouge et le Noir* à Strasbourg, 2023. © Archives d'Alsace

● LES SUPPORTS DE PRÉSENTATION

Les supports permettent de valoriser les documents et de les rendre plus accessibles. Néanmoins, leur usage peut engendrer des risques. En effet, le support doit s'adapter au document, et non l'inverse.

Certains choix liés à la scénographie ne sont pas conseillés :

- L'encadrement n'est pas une action anodine et nécessite de respecter des règles liées à la conservation.
- Le contact direct entre les documents et les supports n'est pas recommandé (usage de papier neutre pour faire tampon).
- La superposition des documents est à éviter.
- L'ouverture forcée d'un ouvrage, des tensions par appui ou toutes manipulations de contrainte sur les documents sont à proscrire.

N'hésitez pas à nous solliciter pour des conseils.

VIGILANCE...

- > Les sources lumineuses **trop proches** des documents
- > Les halogènes
- > Les lampes à incandescence
- > Le plein soleil
- > La proximité du chauffage

PRÉSENTATION D'UN OUVRAGE RELIÉ

Qu'il soit incliné, debout ou à plat, l'ouvrage est présenté dans une position inhabituelle.

La couture de l'ouvrage, véritable colonne vertébrale, se retrouve fragilisée.

Afin d'y remédier :

- > La couture doit être toujours soutenue et protégée.
- > Les plats de l'ouvrage ne peuvent pas reposer sur rien.
- > Des cales doivent être ajoutées pour "retenir" l'ouvrage présenté ouvert ou incliné.
- > Si le degré d'inclinaison est élevé, s'assurer que l'affaissement des feuillets ne tire pas sur la couture, ce qui pourrait la casser.



Exemple de présentation du Diplôme de Lothaire II (cote 1H123/4) : le document est non contraint, simplement maintenu par une bande de mylar®, sur une épaisseur de carton pour faire tampon dans une vitrine. Exposition autour de la Lotharingie à Draguignan, 2023. © Archives d'Alsace